

Du vingt neuf Juillet an mil huit cent soixante-onze à heure

ACTE DE MARIAGE de André Modeste Guérin

âge de vingt quatre ans, né à La Crau département de l'Isle
profession de cultivateur domicilié à La Crau

Christine Marguerite Quel son épouse, sans profession, domiciliée à La Crau

Mariage de Magdelaine Claire Françoise Blanc

âge de vingt ans, née à La Crau département de l'Isle
profession de cultivateur domiciliée à La Gardie

Le tout en présence de Prévaut Landry, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

De Carstien, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

De Bernard, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

Et de Bernard, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

Après quoi, moi Joseph Blanc, officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage.

Et par les quatre témoins seulement, les futurs époux ont déclaré qu'ils ont consenti à ce mariage.

Guérin Modeste Quel, Prévaut Landry, Carstien, Bernard, Bernard

Blanc, Quel, Landry, Carstien, Bernard

Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.



Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les personnes qui ont été présentes au mariage ont déclaré qu'ils n'ont pas été fait de contrat de mariage, à la date du mil huit cent soixante-onze, par devant M. notaire à

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Magdelaine Claire Françoise Blanc et l'autre André Modeste Guérin.

Le tout en présence de Prévaut Landry, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

De Carstien, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

De Bernard, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

Et de Bernard, département de l'Isle
profession de cultivateur, non parent ni allié des futurs époux

Après quoi, moi Joseph Blanc, officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage.

Et par les quatre témoins seulement, les futurs époux ont déclaré qu'ils ont consenti à ce mariage.

Guérin Modeste Quel, Prévaut Landry, Carstien, Bernard, Bernard

Blanc, Quel, Landry, Carstien, Bernard

Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Mariage de Guérin et Blanc

Acte de mariage de Magdelaine Claire Françoise Blanc et André Modeste Guérin, le 29 juillet 1861.

Je soussigné, officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage.